



Stratégie de la Région Languedoc Roussillon en faveur du logement social

Pour un habitat durable...

> Appel à Projets

Nouvelles Formes Urbaines Durables en Languedoc-Roussillon - édition 2009

*Dans le contexte d'un fort accroissement
démographique et de la préservation de
ses paysages et de sa biodiversité,*

**La Région Languedoc-Roussillon a
posé la lutte contre l'étalement
urbain comme un enjeu fondamental
de ses politiques publiques.**

L'ensemble des documents stratégiques
régionaux, en cours d'élaboration ou
validés: Schéma Régional d'Aménagement et
de Développement Durable du Territoire,
Stratégie Régionale pour la Biodiversité,
Schéma Régional des Transports, Plan Climat,
Stratégie Transversale Développement
Durable... confirment cet impératif.

Ainsi, le présent Appel à Projets,

**se pose comme une déclinaison des
orientations validées au sein du
S.R.A.D.D.T.,** qui vise une gestion
économe de l'espace et des politiques de
l'habitat intégrant une architecture et un
urbanisme éco responsable.

**La Région Languedoc-Roussillon
souhaite devenir un laboratoire des
formes d'occupation de l'espace pour
le XXIème siècle,** en soutenant des
démarches innovantes en matière de
formes urbaines façonnant la ville durable
de demain.

Face aux enjeux existants, en terme :

- de besoins en logements pour tous,
- de qualité environnementale,
- de mobilités et de déplacements,

**La Région Languedoc-Roussillon,
entend marquer sa volonté de
promouvoir, dans les îlots urbains
comme dans les bourgs ruraux, des
projets exemplaires, reproductibles
et innovants.**

Pour ne pas " subir " un habitat périurbain qui présente un coût de plus en plus important :

coût social: isolement, éloignement des services...

coût économique: nécessité de développer des transports, des services quotidiens...

coût environnemental: dénaturation des paysages, augmentation d'émission de gaz à effet de serre, changement climatique...

Il est nécessaire de réfléchir à de nouvelles formes urbaines, alternatives et intégratrices :

DES FORMES DURABLES D'HABITER

***L'appel à projets
Nouvelles formes urbaines durables
en Languedoc-Roussillon,***

grâce à un accompagnement technique et financier régional, à chaque étape des projets (études et réalisations), souhaite faciliter l'émergence de projets exemplaires et valoriser à l'échelle régionale ces pratiques innovantes de l'aménagement et de l'urbanisme afin d'inciter tous les acteurs du développement à intégrer ces démarches durables.

UN APPEL À PROJETS QUI ACCOMPAGNE

2 Catégories: ETUDES
RÉALISATIONS

2 Thématiques: ILOTS URBAINS
BOURGS RURAUX

2 Phases: ELIGIBILITE (4 critères)
EVALUATION (17 objectifs)





Modalités d'intervention

Bénéficiaires

- Communes, Groupements de Communes, EPCI
- Bailleurs sociaux aménageurs (tels que définis par la délibération du conseil régional N°01.33 du 6/02/2007)

Projets concernés

- **Opérations d'aménagement, à vocation d'habitat ou mixte**
(ZAC, Lotissement, O.P.A.H, Opérations en diffus ...)

Catégories

- **Catégorie ETUDES** : Accompagnement régional des projets dès leur **phase amont**
- **Catégorie REALISATIONS** : Accompagnement régional des projets jusqu'en **phase opérationnelle**

Conditions d'éligibilité

Catégorie ETUDES (Accompagner la réalisation des études préalables, AMO, ...)	<ul style="list-style-type: none">• Communes de moins de 2.000 habitants• Communes Hors Agglomération <p>FINANCEMENT: 70% du montant Hors Taxes des études (Accompagnement régional jusqu'à 2 Études par projet et par bénéficiaire) Plafond: 20.000 € par projet)</p>
Catégorie REALISATIONS <u>Thématique 1</u> (Îlots Urbains)	<ul style="list-style-type: none">• Prise en compte du lieu (Etude des potentiels et des faiblesses)• Compacité, éco densité (50 logements/ha minimum)• Modes de déplacement (Développement de modes doux)• Mixité sociale (20% de logements sociaux au moins) <p>FINANCEMENT: de 150.000 € à 300.000€ (au regard de l'importance du projet)</p>
Catégorie REALISATIONS <u>Thématique 2</u> (Bourgs Ruraux)	<ul style="list-style-type: none">• Prise en compte du lieu (Etude des potentiels et des faiblesses)• Compacité, éco densité (30 logements/ha minimum)• Modes de déplacement (Solutions alternatives à l'automobile)• Mixité sociale (20%de logements sociaux au moins) <p>FINANCEMENT: de 50.000 € à 100.000 € (au regard de l'importance du projet)</p>

Traitement de la vulnérabilité

Une majoration de **100.000 €** pourra être attribuée, sous certaines conditions, aux projets proposant un traitement innovant de la **vulnérabilité au risque d'inondation**.

Évaluation des projets

Le présent Appel à Projets retiendra **6 lauréats**.

Les projets seront examinés par un comité d'évaluation composé d'experts, sur la base de 17 objectifs de **Développement Durable** et selon des principes d'exemplarité, de reproductibilité et d'innovation.

Le dossier de demande de subvention est disponible sur le site Internet de la Région

WWW.laregion.fr
ou service cohésion sociale
04 67 22 98 19

Adresser le dossier à :
Monsieur le Président de
la Région Languedoc Roussillon
Hôtel de Région
Direction de l'action territoriale
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 2

